

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 03 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION
N°2024-04-DEL-079

OBJET :

**DIMINUTION DU
NOMBRE D'ADJOINTS
AU MAIRE SUITE AU
NON-MAINTIEN DE
LA 1^{ER} ADJOINTE AU
MAIRE**

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS/REPRESENTES :
33

VOTANTS : 33

Le 3 avril 2024 à 20H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 22 MARS 2024
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Valérie LENORMAND.

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Julien SAUVÉ à Madame Catherine EVANO, Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES, Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Gilles GAILLARD, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR à Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Jonas MAURY à Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Melody SENAT à Madame Frédérique MAHER, Madame Fabienne TANTI donne pouvoir à Monsieur Fabien TANTI.

EXCUSÉ(S) : 0

ABSENT(S) : 0



OBJET : DIMINUTION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE SUITE AU NON-MAINTIEN DE LA 1^{ère} ADJOINTE AU MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales et, notamment ses articles L.2121-4, R.2121-2 et R.2121-4,

VU le Code électoral, notamment son article L.270,

VU la délibération n°20200703DEL02 du 03 juillet 2020 portant création de neuf postes d'adjoint au Maire,

VU la délibération n°20230125DEL002 du Conseil municipal en date du 25 janvier 2023,

VU la délibération n°2023-06-DEL-243 du Conseil municipal en date du 09 juin 2023,

VU la délibération n°2024-03-DEL050 du Conseil municipal en date du 06 mars 2024,

VU le tableau du Conseil municipal,

CONSIDERANT que Madame Valérie LEFUEL-DUVAL 1^{ère} adjointe au Maire, a reçu délégation de fonctions dans les domaines suivants « projet citoyen et concertation, suivi des engagements, petite enfance et famille »,

CONSIDERANT que les missions précédemment exercées par Madame Valérie LEFUEL-DUVAL ont été réattribuées,

CONSIDERANT la nécessité d'actualiser le tableau du Conseil municipal,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré **à l'unanimité**,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : DE SUPPRIMER le poste de 1^{ère} adjointe au Maire.

ARTICLE 2 : DE FIXER le nombre d'adjoints au Maire à 7 postes.

ARTICLE 3 : D'ACTUALISER le tableau du Conseil municipal tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Mme Françoise POIRRIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>